



A.G.A-PL.FRANCE

DERNIERE MINUTE : SAISIE DE L'INDEMNITE KILOMETRIQUE INCIDENCES SUR LES FORMULAIRES 2035

Pour la saisie de l'indemnité kilométrique cadre 7 de la déclaration 2035 B, il convient de revenir sur le formulaire 2035 A pour l'actualisation des données ligne 23.

13	Autres impôts			BS	0
14	8 Contribution sociale généralisée déductible			BV	0
15	Loyer et charges locatives			BF	0
16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration 9	BW		BG	0
17	Entretien et réparations		0	TOTAL : travaux, fournitures et services extérieurs	0
18	Personnel intérimaire		0		
19	Petit outillage 10		0		
20	Chauffage, eau, gaz, électricité		0		
21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions 11		0		
22	Primes d'assurances		0	TOTAL : transport et déplacements	0
23	Frais de véhicules 12		0		
	(cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>)		0		
24	Autres frais de déplacements (voyages...)		0	BJ	0
25	Charges sociales personnelles 13 : dont obligatoires BT		0	BK	0
			dont facultatives BU		0
26	Frais de réception, de représentation et de congrès		0	TOTAL : frais divers de gestion	0
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		0		
28	Frais d'actes et de contentieux		0		
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	0		
30	Autres frais divers de gestion		0	BM	0
31	Frais financiers 14			BN	0
32	Pertes diverses 15			BP	0

A la transmission de votre déclaration à l'AGA-PL-FRANCE , veuillez vous assurer de votre résultat figurant sur l'étape supplémentaire de validation.

